

Conférence « Pollution de l'air » proposée par

l'association Vivre et Agir en Maurienne

Saint-Julien Montdenis

12 mai 2017 à 20 h

La soirée est ouverte par Annie Collombet, coprésidente de l'association, qui explique en quelques mots la naissance de VAM, ses pistes de travail et ses actions.

Le but de la réunion étant d'informer le public le plus large, il est à regretter que l'assistance ne fut pas plus nombreuse quoiqu'attentive et intéressée : une cinquantaine de personnes étaient présentes dont une bonne part membres de VAM.

La soirée s'est déroulée en deux temps :

- **la pollution de l'air** en général, en Maurienne en particulier, ses sources et ses conséquences, « nos » solutions et préconisations (travail conséquent présenté par une équipe VAM) ;
- **pollution et santé** présenté par le docteur Venjean, médecin du travail et allergologue, venu tout spécialement de la vallée de l'Arve. Qu'il en soit ici remercié.

Les propos étaient illustrés par deux montages vidéo documentés (cartes, graphiques, tableaux) nourris par des sources officielles.

Comme certaines informations se sont recoupées ou redites, ce qui suit tente d'en faire la synthèse, le plus fidèlement possible.

Il existe un **consensus international** pour admettre que la pollution a des **effets sur la santé** des populations : personne ne peut plus le nier !

En 2012, l'OMS déclare les particules issues du diesel comme **cancérogènes** ; idem en 2013 pour la pollution de l'air. Il n'y a pas d'effet de seuil !

Pollution atmosphérique.

- **Ses sources** sont les activités humaines : circulation des véhicules, industrie, chauffage, élevage, travaux et chantiers, carrières...
- **Nature** : éléments chimiques (dioxyde d'azote NO_2 , dioxyde de soufre SO_2 , composés organiques volatiles COV, ozone O_3 ...) poussières, particules fines...

NO_2 : émis à 80 % par les véhicules diesel ; O_3 : issu de la transformation des COV par le soleil ;

particules fines : les PM_{10} proviennent à 25 % des transports, 25 % de l'industrie et 50 % du chauffage au bois.

- **Propagation** dans l'air, **pollution** de l'eau et des sols, **contamination** des espèces animales et végétales, des populations.

Les émissions anthropiques (activités humaines) et naturelles s'immiscent dans les sols à la faveur des conditions météorologiques (vent, pluie...).

Il y a à la fois **effet « cocktail »** du fait de l'interaction entre les multiples éléments et **bioaccumulation** dans la chaîne alimentaire.

➤ **Échelles**

Temps : les courbes d'émissions varient en fonction des durées étudiées (heure, jour, semaine, mois, année...)

Géographie locale : on mesure les émissions citées plus haut (cf. nature).

régionale : on remarque les pluies acides, le smog...

globale : on note les gaz à effet de serre, le trou de la couche d'ozone, protectrice du rayonnement solaire.

➤ **Effets croisés**

Réchauffement climatique, météo locale... Dans nos vallées, l'inversion thermique en hiver renforce la pollution qui ne peut se diluer, les températures plus froides de fond de vallée la maintiennent comme un couvercle. À ce sujet, des photos prises dans le secteur de St-Jean étaient parlantes. On se souvient des **pics de pollution** qui ont perduré en début d'année, en particulier dans la vallée de l'Arve. Ces pics ne doivent toutefois pas occulter la **pollution de fond**, permanente, qui a **de plus lourdes conséquences sur la santé**.

On observe une réduction de la photosynthèse chez les végétaux et une diminution des rendements agricoles.

➤ **En Maurienne**

Le mensuel La Vie classe la Savoie au 92^e rang des départements métropolitains dont la qualité de l'air laisse le plus à désirer !

Il existe deux capteurs installés par Air Rhône Alpes :

- un à Saint-Jean près du collège

- un à Saint-Julien sur l'aire de l'autoroute A43.

De récentes mesures effectuées par nos soins*, grâce à un appareil prêté par France Nature Environnement, amènent à douter de la pertinence des emplacements, en particulier à St-Jean. En outre, réglementairement, ils ne mesurent que les PM₁₀, NO₂, SO₂, O₃, mais pas les PM_{2,5} que nous avons enregistrées.

**Deux campagnes de mesures ont été menées en février/mars 2016 et mars/avril 2017.*

Sources de pollution spécifiques à la vallée :

transit par le tunnel du Fréjus : 4 865 véhicules/jour en 2016, en croissance ; 39 % imputables aux poids lourds, 42 % aux véhicules légers ; à noter que les émissions des camions euro5 sont sous-évaluées, et en fait comparables aux euro3 ; le trafic poids lourds et bus confondus, est au tunnel du Fréjus de 24 % supérieur à celui du tunnel du Mont-Blanc.

circulation touristique liée aux stations de ski ;

les carrières ; les usines Ferropem, Trimet, Arkema ...

les gros chantiers : 2^e tube du tunnel du Fréjus à Modane, Lyon-Turin à St-Martin la Porte.

Risques d'aggravation

L'ouverture du 2^e tube en 2019 : augmentation possible du trafic jusqu'à 1 million de poids lourds.

Chantier Lyon-Turin : poussières et circulations incessantes des camions déjà constatées, et ceci pendant au moins 12 ans !

➤ Les solutions que nous préconisons

Elles sont à la fois individuelles et collectives. **Il faut agir sur tous les leviers !**

Comportement personnel : covoiturage ; autopartage ; véhicules à essence euro 6 ; ne pas faire tourner le moteur inutilement ; déplacements de proximité à pied ou à vélo ; brûlage interdit et plus largement s'interroger sur son comportement de consommateur.

Actions collectives : rénovation des bâtiments, isolation thermique, chaudières performantes (poêles à insert « flamme verte » ou équivalent).

Politiques locales et nationales volontaristes :

- développement des offres locales de transport public, des pistes cyclables, de dessertes ferroviaires ;
- plan d'aides financières aux particuliers (acquisition de véhicules propres, rénovation et chauffage...) ;
- abaissement des seuils qui ne sont pas assez contraignants : la France qui a un contentieux avec l'UE (risque de lourdes amendes). 30 j de dépassement de la norme PM₁₀ (50 µg/m³) en France, un seul en Suisse ;

- contrôle des poids lourds, restrictions de circulation (taxation, limitation, interdiction) ;
- report modal pour les marchandises (voir les 10 propositions concrètes faites par le Collectif contre le projet Lyon-Turin, à appliquer sans attendre).

Pollution et santé

On inhale environ 15 m³ d'air/24 h.

➤ Coûts humain et financier

En France, on estime à 48 000/an le nombre de décès prématurés (évaluation à 3,6 millions dans le monde en 2016, essentiellement par AVC et pathologies cardiaques).

Le coût global est de 100 millions d'euros/an selon un rapport du Sénat (juillet 2015).

Le coût sanitaire est évalué entre 20 et 30 millions d'euros/an en France, 232 en Europe.

Les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes atteintes de pathologies cardiaques ou pulmonaires sont les sujets les plus sensibles aux risques liés à la pollution.

➤ Effets sur la santé

Les **effets locaux** concernent la sphère ORL (NO₂ et O₃ irritants en particulier chez les enfants), mais aussi les bronches, puis à **distance** le cœur (rythme cardiaque, infarctus...) le cerveau et les vaisseaux sanguins (AVC...): les particules les plus fines passant dans le sang, elles pénètrent dans tout l'organisme. Les plus grosses sont filtrées par le nez, la gorge...

La pollution aggrave l'asthme : la paroi des bronches est inflammatoire et réduit le passage de l'air.

*Irritante pour les voies respiratoires, elle joue un rôle dans **les allergies aux pollens**. Selon un rapport de l'Anses (2014), **les polluants accentuent ou aggravent** les symptômes. Pire, elle intensifie la toxicité des grains de pollen en fragilisant leur surface, facilitant la production des protéines allergisantes. Selon une étude de l'INSERM (2010), la pollution automobile (NO₂ et particules fines) à peine supérieure aux seuils fixés par l'OMS, suffit à elle seule à doubler le risque **d'asthme allergique** et de tripler celui **d'eczéma** chez les enfants.**

**Sources : Que choisir Santé avril 2017, Ça m'intéresse mars 2017*

➤ Recommandations sanitaires

Selon un arrêté officiel, **les populations doivent être informées** de la qualité de l'air et **alertées en cas de pic de pollution**. Les sujets à risques peuvent se prémunir (confinement des enfants, récréations en plein air

interdites...) et les activités physiques en extérieur adaptées. Une activité soutenue augmente le rythme cardiaque et accélère la circulation sanguine, amplifiant de fait les effets dommageables.

Une étude a travaillé sur plusieurs grandes villes européennes (émissions de particules fines de $PM_{2,5}$).

En cas de dépassement des seuils, on perd 20 mois d'espérance de vie dans la ville la plus polluée.

C'est une urgence absolue, reconnue unanimement, d'agir dans tous les domaines pour réduire la pollution atmosphérique

C'est un enjeu de santé publique !

La soirée s'est poursuivie par quelques questions-réponses et achevée par le verre de l'amitié.